



**PRÉFÈTE  
DE L'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Oise

# **QUARTIERS D'ÉTÉ – ÉTÉ CULTUREL VACANCES APPRENANTES 2022**

Dossier de presse



Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, **l'opération Quartiers d'été est reconduite** sur le territoire national. Ce dispositif vise à permettre d'offrir un panel d'activités variées aux habitants des quartiers politique de la ville durant les mois de juillet et août 2022.

L'objectif est de faire de la période estivale un temps de respiration mais aussi de découverte et de divertissement pour celles et ceux qui ne partent pas en vacances.

Après deux premières éditions à la **participation croissante** dans l'Oise, près de 4 000 bénéficiaires en 2020 et plus de 15 000 participants en 2021, il s'agit de maintenir cette dynamique en 2022 avec plus de 30 000 bénéficiaires espérés.



Pour la première fois depuis la mise en place du dispositif, ce sont **l'ensemble des 18 quartiers politique de la ville** de l'Oise qui bénéficieront d'activités portées tant par les associations que les collectivités.

Du cinéma en plein air à l'initiation à de nouvelles pratiques sportives ou artistiques en passant par des spectacles de rue ou encore l'organisation d'une dictée géante, les activités proposées sont diverses et devraient permettre de satisfaire tous les âges.



Photos – quartier d'été 2021

## Quelques chiffres pour cette édition 2022

Cette année, **64 projets ont été sélectionnés** à l'échelle du département par les services de l'État dont :

- 8 à dominante sportive ;
- 35 à vocation culturelle ;
- 7 portant sur les valeurs républicaines ;
- 10 en lien avec l'éducation ;
- et 4 à vocation environnementale.

**Le tout financé grâce à une enveloppe dédiée de 500 000 euros** contre un budget alloué de 341 465 euros en 2021.

**Quartiers d'été : 500 000 €  
à destination d'activités en cœur de quartiers,  
dans les territoires politique de la ville du département.**



Photo – quartier d'été 2021



Avec l'été culturel, la saison estivale se transforme en une période de rencontres entre artistes, publics et territoires.

L'été culturel dans les Hauts-de-France s'adresse à tous les territoires de vie, avec une attention particulière aux quartiers et aux zones rurales. Il propose de mobiliser tous les domaines du champ artistique et culturel : arts visuels, arts plastiques, spectacle vivant, musées, valorisation du patrimoine, livre et lecture, cinéma, médias, numérique, etc. et fera cette année encore la part belle au sensible, à l'imagination, à la rencontre, à l'inattendu, à l'itinérance et à la médiation renouvelée.

L'été culturel 2022 prend appui sur :

- une mobilisation très importante de crédits supplémentaires de la part de la DRAC Hauts-de-France à hauteur de 1,15 million d'euros qui vient compléter les financements déjà existants et conséquents de crédits dédiés chaque année aux partenariats en faveur de l'action culturelle et territoriale, qui prévoient dès leur conception une prise en compte des périodes de congés et de l'été notamment ;
- une période estivale de début juin à fin septembre permettant ainsi, à l'automne, une transition douce avec la rentrée articulant tous les différents temps de vie et englobant, si besoin, en fonction du contexte et des projets, les vacances intermédiaires de la Toussaint.

**Dans l'Oise, ce sont près de 12 actions qui seront financées dans ce cadre**, allant du spectacle de marionnettes à l'éducation aux médias sans oublier des concerts de musique classique et/ou contemporaine.

Plus d'informations : <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Dossiers/Ete-culturel/Ete-culturel-2022>



Les Vacances apprenantes ont pour objectifs d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professionnels.

L'opération Vacances apprenantes repose sur plusieurs dispositifs compatibles et cumulatifs allant de l'école ouverte à des séjours en colonies de vacances, qui peuvent s'articuler, se compléter en fonction des contraintes et des ressources locales.

**Ces dispositifs s'adressent à l'ensemble des élèves du CP à la terminale** avec une attention renforcée aux élèves scolarisés en éducation prioritaire, résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville, dans les territoires éloignés ou particulièrement fragilisés par la crise sanitaire et ses conséquences économiques.

**Dans l'Oise, 5 258 élèves seront accueillis dans les différents dispositifs mis en place.**

L'opération Vacances apprenantes recouvre donc pour les vacances scolaires estivales les dispositifs suivants :

- **Le dispositif « Ecole Ouverte-été 2022 »**

Il est complémentaire au dispositif « École ouverte » classique, déjà engagé et notifié pour l'année dans le second degré. Les établissements déjà identifiés comme porteurs d'une action École ouverte peuvent enrichir leur offre. La possibilité de déposer un dossier concerne potentiellement tous les élèves du CP à la Terminale, chaque école et chaque EPLE.

L'École ouverte-été 2022 peut également prendre la forme de « l'été du pro » en lycée professionnel, ou de « **l'école ouverte buissonnière** » qui permet d'organiser des séjours en zones rurales, sous forme itinérante ou dans des locaux mis à disposition par la collectivité locale avec hébergement en internat. Le dispositif « école buissonnière » sera déployé dans 5 écoles dont 3 en éducation prioritaire.

Dans l'Oise, pour l'été 2022, **34 conventions Écoles ouvertes ont été signées avec les communes représentant 837 élèves et 101 enseignants.**

- **Le dispositif « Mon patrimoine à vélo »**

Des excursions à vélo à la découverte du patrimoine, à la journée ou itinérant et incluant des nuitées, avec ou sans partenariat.

Dans l'Oise, **deux dispositifs sont mis en place et représentent 52 élèves et 7 enseignants.**

- **Le dispositif « Stages de réussite »**

15 heures de cours par semaine (exclusivement) assurées par des professeurs pour préparer l'entrée en classe supérieure, ou celle dans l'enseignement supérieur, au collège ou au lycée.

Dans l'Oise, cela représente :

- **179 écoles primaires organisent des stages de réussite** (dont 27 en éducation prioritaire). Au total, ce sont 3 354 élèves qui bénéficieront de ce dispositif (dont 821 en éducation prioritaire).
- **7 collèges organisent des stages de réussite cet été** (dont 6 en éducation prioritaire), ainsi 305 collégiens seront accueillis (dont 250 en éducation prioritaire).
- Il faut également compter les **2 lycées professionnels** publics accueillant 72 lycéens.

- **Le dispositif « colos apprenantes »**

Les « Colos apprenantes » sont proposées par les organisateurs de colonies de vacances : association d'éducation populaire, collectivité territoriale, structure privée, comité d'entreprise. Elles bénéficient d'un label délivré par l'État et proposent des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable.

Elles offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée prochaine.

**Une aide de l'État pouvant atteindre 80 % du coût du séjour** (plafonnée à 400 € par mineur et par semaine) **est proposée aux collectivités co-partenaires** du dispositif à hauteur de 20% du financement. Cette aide peut atteindre 100% lorsque les séjours sont organisés directement par des associations. Ces séjours labellisés sont également ouverts à toutes les familles, qui peuvent bénéficier des aides de droits communs (bons CAF, aides de la collectivité, chèque-vacances).

**Cet été, 690 enfants bénéficieront des 27 colos apprenantes** mises en place grâce à 7 organisateurs de séjour : Centre social Michel Jubert de Breteui, Mairie de Creil, Association PEP Grand Oise, Beauvais, Association Ligue de l'Enseignement Beauvais, Centre Social Rural de Froissy-Crèvecœur et Association ROSALIE, Beauvais.

À ce titre 310 000 euros ont été engagés.